



La Chapelle Saint Sauveur

Bulletin Municipal



Janvier 2017 - N° 32

Location de tables et bancs de brasserie

RAPPEL : vous pouvez vous adresser à l'association Pêche et Loisirs pour louer tables et bancs de brasserie (10 ensembles disponibles).

Tarif : 3€ par ensemble (une table, deux bancs) pour deux jours. Caution : 20€

La location est gratuite pour les associations.

Contacts : Jean-Pierre BOISSARD – 03 85 74 50 49 / Lucette CHATEAUX – 03 85 74 52 18

Les vœux de la mairie...

Une nouvelle année commence.

2017 sera riche en événements avec les élections présidentielles et législatives. Un tournant important pour notre avenir. Il faut en effet redonner du sens au travail, aux responsabilités. Il faut tendre vers une simplification rapide de tout le système administratif qui perturbe et la France et l'avancée des projets privés et publics.

Sans être trop critique mais réaliste, je porterai à votre connaissance un exemple :

La Communauté de communes a dû revoir et réécrire ses compétences obligatoires. Dans ses nouvelles compétences obligatoires, l'Administration nous a sommés d'y intégrer « portuaires et aéroportuaires ».

Je vous laisse le soin de juger de l'opportunité de nous imposer de telles règles dans le canton de Pierre de Bresse ?

Gardons le moral ! Le printemps arrive !

Un grand merci à nos agents de terrain, aux responsables d'associations et leurs équipes qui animent la vie de notre commune et aux bénévoles.

Adjoints et conseillers se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de santé et prospérité.

Jacques Guiton

Maire de La Chapelle Saint Sauveur

Les dernières réunions du conseil municipal

Séance du 04 août 2016 :

Principaux points abordés :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 mai 2016,
- Appel d'offre pour l'aménagement de la Maison Hugonnot,
- Subvention rénovation énergétique,
- Projet SEMCODA,
- FPIC 2016,
- Subvention amendes de police,
- Devis (plaque verger conservatoire, filets pare ballons terrain de foot),
- Document unique,
- Certificat d'urbanisme Monsieur et madame CLERC,
- Projet scolaire 2016/2017 RPI LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR/LA CHAUX,
- Questions diverses.

Séance du 15 septembre 2016

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 août 2016,
- Site internet de La Chapelle Saint Sauveur – Présentation de l'architecture par Nicolas BOISSIER,
- Prix pour les élèves entrant en 6^{ème},
- Appel d'offre Aménagement Maison Hugonnot - lot n°1 Terrassement – VRD – Option alarme anti intrusion,
- Prêt à taux zéro,
- Questions diverses.

Séance du 18 octobre 2016 :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2016,
- Questions diverses.

Séance du 25 novembre 2016 :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 octobre 2016,
- Présentation de l'association ARTICHO'LOKO par Monsieur Nicolas BOISSIER,
- Projet Maison Hugonnot - Avenant n°1 au lot 3 – Charpente-couverture-zinguerie,
- Bilan SICED
- Tarif gîtes 2017,
- Bresse Transi-stop,
- RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Suggestions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel) – Refonte du régime des agents territoriaux.
- Questions diverses.

Séance du 16 décembre 2016 :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 novembre 2016,
- SCOT,
- Bilan Sydesl,
- Modification statuts communauté de communes de Pierre de Bresse,
- Adhésion procédure de passation d'une convention de participation par le Centre de gestion,
- Questions diverses

Projet Hugonnôt

Les travaux ont démarré ! La phase de démolition s'est achevée fin novembre.
La reconstruction a débuté...



Renforcement des berges de l'étang communal

Pour des raisons de sécurité nous avons décidé de renforcer les rives de l'étang qui étaient devenues dangereuses. En effet la tondeuse ne pouvait plus aborder cette zone sans prendre quelques risques et des fuites étaient apparues qui laissaient s'écouler de l'eau. C'est l'entreprise Joly qui a été retenue pour ces travaux.



Vente de bois

Les personnes intéressées par la vente de lots d'affouage sont priées de s'inscrire au secrétariat de la mairie avant le 30 septembre 2017.

Défibrillateur

Nous rappelons qu'un défibrillateur est installé à l'entrée de la salle des fêtes sous le porche. Il est à la disposition de TOUS les habitants de la commune.

Pendant la période hivernale, ce dernier, sensible au froid, est stocké à l'intérieur de la salle des fêtes. En cas de nécessité contacter la mairie ou le maire ou le 1^{er} adjoint pour accéder au matériel.

Un défibrillateur est un dispositif médical qui a pour but de sauver la vie d'une personne en arrêt cardiaque.



Une formation n'est pas obligatoire pour utiliser un défibrillateur automatique, et la réglementation prévoit qu'il peut être mis en œuvre par « toute personne, même non-médecin ». Toutefois, la seule mise en œuvre du défibrillateur ne suffit pas à réanimer une personne : il est nécessaire de pratiquer également des gestes de réanimation cardio-pulmonaire efficaces et avant tout d'appeler les secours en composant le 18 ou le 112.



Notre Village à l'honneur

- **Le mercredi 28 septembre**

La commune a reçu une trentaine des membres de l'ADAMA 39. L'Association Des Anciens Maires et Adjointes du Jura est présidé par Monsieur François Bouillet de la commune de Bracon.

Après la traditionnelle photo au bord de l'étang communal, visite de la baignade biologique, visite du gîte de la Malatière, cette rencontre s'est terminée à la Maison de la Nature autour du verre de l'amitié. Le groupe a découvert avec beaucoup d'intérêt les infrastructures touristiques de la Chapelle Saint Sauveur. Les participants ont également attaché un intérêt particulier aux travaux de réaménagement de la Maison Hugonnot.



- **Le mercredi 16 novembre**

Répondant à l'invitation de Monsieur Denis Lamard, Conseiller régional, **Monsieur Loïc NIEPCERON, Président du Comité Régional du Tourisme de Bourgogne Franche Comté** était présent en Bresse du nord.

Le Comité régional du tourisme Bourgogne Franche-Comté est issu de la fusion des deux ex-Comités Régionaux du Tourisme de Bourgogne et de Franche-Comté, particulièrement chargé de la promotion et de la structuration de l'offre touristique de 8 départements de la nouvelle Région.



Programme :

- 14h30 : Visite de l'Ecomusée – Château de Pierre de Bresse
- 16h30 : Visite de la baignade biologique et du gîte de la Malatière – La Chapelle Saint Sauveur
- 17h30 : Point avec les élus et partenaires présents – La Chapelle Saint Sauveur Maison de la Nature

Monsieur_NIEPCERON a rappelé la position stratégique de la Bresse du nord dans la nouvelle région Bourgogne Franche Comté. Cette visite lui a permis de mesurer les atouts de La Chapelle Saint Sauveur au niveau touristique. La commune a été félicitée pour son dynamisme et son développement.

RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie rappelle que la vigilance reste de mise face à tous les artifices que peuvent utiliser les délinquants pour abuser la population. Les recommandations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées ou isolées car elles sont des proies faciles pour les délinquants.

- **Les personnes délinquantes** insistent tout particulièrement à entrer dans le domicile afin de faire du repérage et s'emparer de bijoux ou argent liquide.
NE LAISSEZ ENTRER AUCUNE PERSONNE QUI VOUS EST INCONNUE ET QUI INSISTE FORTEMENT.
- **Agissements de faux agents administratifs** : Ils se présentent à votre domicile comme agents EDF ou des eaux, etc.... Ne les laissez pas entrer sauf si au préalable, il y a eu un avis de passage. Exigez la présentation d'une carte professionnelle. Vous pouvez joindre le service administratif afin de lever le doute. S'il y a un doute ? Téléphonnez sans délai à la gendarmerie en faisant le 17.
- **Agissements de faux policiers ou gendarmes**: ils se présentent afin de vérifier que vous êtes encore en possession de vos bijoux ou de votre argent et demandent de les montrer. Les vrais policiers ou gendarmes ne vous le demanderont jamais. Sur votre commune, vous ne pouvez pas avoir de police car la compétence relève de la gendarmerie. Les vrais gendarmes se présentent toujours en uniformes, armés avec des véhicules sérigraphiés caractéristiques. En cas de doute, vous pouvez exiger la présentation d'une carte professionnelle qui se présente sous la forme d'une carte bancaire électronique, (le format papier n'existe plus) et surtout téléphonez sans délai à la gendarmerie en faisant le 17.
- **Agissements de personnes pour des œuvres associatives ou caritatives**: ils vous sollicitent pour demander de l'argent. Ne faites pas entrer ces personnes dans votre domicile, elles resteront sur le seuil de la porte ou devant le portail. Ne donnez pas de suite de l'argent mais demandez une carte avec les coordonnées de l'association et si cela vous intéresse de faire un don, vous les contacterez vous même par la suite. Vous avez des doutes, téléphonez à la gendarmerie
- **Démarchages à domicile** : Ne doivent pas entrer à votre domicile. Recevez-les sur le seuil de la porte ou devant le portail. Vous pouvez exiger la présentation de la carte de commerçant non sédentaire et les personnes doivent vous communiquer soit leur immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) soit l'immatriculation au registre des métiers (RM) soit une déclaration d'auto-entrepreneur. (Au besoin, notez ces informations sur un papier)
Ne vous engagez pas immédiatement et prenez votre temps, car il y a souvent des escroqueries. Demandez une carte avec les coordonnées, si cela vous intéresse, vous les recontacterez plus tard. Enfin **si vous avez le moindre doute, avisez la gendarmerie en faisant le 17.**

Le Repas cochon

Le samedi 22 octobre 160 convives se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas « cochon » organisé par le Club des aînés.

Ambiance festive, mets succulents, bon vin, tout a été réuni pour faire de cette journée une belle réussite. Rendez-vous est déjà pris pour 2017 !



Repas des cheveux blancs

Le 11 Septembre, nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas des cheveux blancs. Nous avons invité 183 personnes de plus de 70 ans ainsi que 10 conjoints de moins de 70 ans. Ont répondu « oui » 94 personnes et il faut ajouter le personnel de service ainsi que Mr le Maire et Mme ce qui fait 103 couverts.

Au menu 2016 :

Apéritif
Feuilleté au St Marcellin
Cuisse de canette à la moutarde à l'ancienne
Flan de légumes – Pommes de terre
Fromage blanc ou sec
Croustillant aux fruits rouges
Brioche



Le repas préparé par le restaurant Le p'tit Chalais et notre boulanger a été accompagné de très bons vins. Les convives satisfaits de ces moments de convivialité se sont déjà donnés rendez-vous pour le mois de septembre 2017 !



Colis de Noël

L'équipe du CCAS s'est retrouvée le vendredi 16 décembre pour préparer les colis de Noël qui sont offerts à toutes les personnes de 80 ans et plus. Cette année, c'est 84 colis qui ont été distribués à 45 femmes, 27 hommes sur notre commune et 12 personnes en maison de retraite.

Ces colis sont composés :

Pour les femmes : Rivesaltes, boîte foie gras, brioche, chocolats, café, nonnettes, papillotes et un petit cadeau surprise.

Pour les hommes : bouteille de coteau bourguignon, bouteille d'aligoté, chocolats, gâteaux apéritif, brioche, foie gras, papillotes.

Pour les résidents en maison de retraite : jus de fruits, chocolats, nonnettes, pâte de fruits, papillotes, eau de toilette.

La distribution de ces colis, effectuée par les membres du CCAS, permet ainsi de rencontrer nos aînés.



Concours des maisons fleuries 2016

La commission fleurissement, après délibération, a élargi ce concours en créant un thème décoration. La remise des prix s'est déroulée le samedi 5 novembre à la Maison de la Nature.

Ont été primés pour le fleurissement et ont reçu un bon d'achat :

Mr et Mme Jean Noël GRILLOT

Mme Annette EGER

Mme Simone JACQUOT

Mr et Mme Jean Rodolphe DILL

Mr et Mme Carry RIETZSCHEL



Ont été primés pour le prix décoration et ont reçu un objet de décoration :

Mr et Mme Franck GILLET

Mr et Mme Christine DHORNE

Mr et Mme Daniel VINCENT

Encore merci à tous pour votre participation à l'embellissement de notre commune.

Concours des maisons illuminées

Après avoir sillonné nos rues un soir du mois de décembre, par chance sans brouillard, nous avons remarqué et désigné cinq lauréats dans l'ordre suivant :

- ✓ Mme Vittaut - Route de Pierre
- ✓ Béatrice et Dominique Gautheron - Rue du Bois d'Avaux
- ✓ M et Mme Magret Hervé - Rue de La Ranche
- ✓ Martine et Paul Nicolle - Rue de La Dombe
- ✓ Patricia et Christian Bolzonella - Rue de la Dombe.

Ces lauréats ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux par des colis gourmands.

Nous avons remarqué que les habitants de la route de Pierre avaient bien illuminé leur maison : environ une quinzaine.

Félicitations également aux lauréats des années précédentes qui continuent à bien décorer leur maison !

Spectacle de Noël

Cette année encore pour la plus grande joie des enfants du RPI, petits et grands se sont retrouvés pour le traditionnel spectacle de Noël à La Chaux.

Cette année c'est la compagnie des Totors et Cie de Chalon sur Saône qui a participé à la réussite de cette manifestation. Après le spectacle, les belles « nistories » de Mémé la Vieille, le Père Noël n'a pas failli à la tradition en distribuant livres et confiseries à tous les enfants (SAGES.....).



On remercie l'Amitié partagée qui offre le spectacle, les mairies du RPI et l'APE pour l'organisation de cette matinée festive.

A l'issue de cette fête, l'APE a remis un chèque de 500€ à la coopérative scolaire.

Communauté des Communes: Le portage des repas

Le portage des repas fait partie des compétences inter-communales

Renseignements et réservations :

Secrétariat Communauté de Communes du Canton de Pierre de Bresse

Téléphone : 03.85.76.30.60

Vente de cartes donnant droit à 10 repas ou 10 soupes (Pas de date limite d'utilisation)

Les repas sont élaborés par un prestataire privé agréé et livrés à domicile par nos soins en liaison froide.

Tournée 1 :

Jours de livraison : lundi matin – mercredi matin – vendredi matin

Communes desservies : Pierre de Bresse – Fretterans – Lays sur le Doubs – Purlans – Charette-Varenes – Frontenard – St Bonnet en Bresse – La Racineuse – Dampierre en Bresse

Tournée 2 :

Jours de livraison : mardi matin – jeudi matin – vendredi après midi

Communes desservies : La Chapelle Saint Sauveur – La Chaux – Torpes – Bellevesvre – Mouthier en Bresse – Authumes – Beauvernois



On ne se lasse pas de regarder la «Breloux»



Le meilleur moment de la Kermesse



Encore un effort et c'est bon !



Nos employés dressent le sapin de Noël



Fête des voisins à Chavenne



Nos écoliers découvrent les poissons

La vie au village



Pétanque par Yéto le Boibien



On ne reverra plus notre cabine téléphonique



Montage du stand pour la brocante



À la brocante, faites votre choix...



Centre aéré à La Malatière



Bravo Dédé !

Journée Citoyenne

Le principe : chaque année durant une journée, les habitants se mobilisent et réalisent bénévolement des chantiers (réparations, améliorations, embellissements...), sur différents lieux, équipements de leur commune.

Le choix des travaux à réaliser résulte de la collaboration entre les habitants, les élus du Conseil Municipal, les agents municipaux et les associations. Cette initiative favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur.

❖ POUR QUI ?

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, quel que soit son origine, son sexe ou son milieu social est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée.

Par ailleurs, les agents municipaux ainsi que les partenaires locaux volontaires (associations, entreprises...) peuvent également se mobiliser.

C'est l'implication des habitants, en amont et pendant la Journée citoyenne, qui donne toute sa valeur à une Journée citoyenne. La première année, la collectivité à un rôle moteur et fait des propositions afin de lancer la dynamique et de susciter l'implication des habitants.

❖ POUR QUOI ?

C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage. La Journée Citoyenne favorise ainsi la communication et la convivialité entre habitants, anciens et nouveaux, élus, associations et entreprises, ce « faire ensemble » contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

La date retenue pour cette première journée citoyenne est le **10 JUIN 2017**.

Une réunion sera programmée en février 2017 avec toutes les associations, les habitants pour l'organisation de cette journée.

L'ensemble des habitants du village sera bien sûr informé de l'avancement de l'organisation de cette journée.



Des pommes, des poires...

Les arbres du verger conservatoire grandissent, les arbustes à petits fruits ont déjà été très fructifères en 2016. Et d'autres arbres fruitiers sont disséminés sur le territoire communal.

Pour permettre de transformer tous ces fruits, la commune a fait l'acquisition de matériel de transformation (presseur, extracteur, bassine à confiture, stérilisateur) et de cuisson.

Avoir du matériel c'est bien, mais l'utiliser c'est mieux !

Commençons à penser à l'utilisation de ces matériels. Pourquoi pas des ateliers pour réaliser confitures, pâtes de fruits, jus de fruits ? Des ateliers avec les enfants des écoles ? Organiser une fête du pain avec des ateliers jus de fruits, confitures ?



Ce projet s'inscrit plus globalement dans la transition énergétique. TRANSI-STOP c'est l'auto-stop remis au goût du jour grâce à un système de reconnaissance pour donner confiance.

TRANSI-STOP est initié en Bresse par l'association Bresse Transition et la Mission Mobilité de Louhans.

TRANSI-STOP est un complément aux modes de transport existants (train, bus, taxi, vélo, covoiturage, marche à pied...)

Pratiquer le transi-stop, c'est : faciliter le déplacement en milieu rural, limiter le nombre de véhicules en circulation, favoriser la solidarité locale, la confiance, la convivialité.

Chacun peut être : soit conducteur, soit passager, soit les deux.

TRANSI-STOP a démarré par un premier trajet test au 1^{er} janvier 2017 :

Pierre de Bresse – Louhans en passant par la Chapelle Saint Sauveur – La Chaux – Saint Germain du Bois – Saint-Usuge – Vincelles.

Des points d'arrêt sont identifiés dans chaque cœur de village.

Pour vous inscrire, rendez-vous à la mairie pour remplir un bulletin d'inscription

tarifs 2017...

- **Gîtes communaux** : tarifs 2017 identiques à 2016

- **Gîte La Malatière**

Week-end 2 nuits : 980€ (soit 23€ la nuit par personne)

Week-end 3 nuits : 1350€ (soit 21€50 la nuit par personne)

Semaine : 2200€ (soit 15€ la nuit par personne)

- **Gîte Le Presbytère**

Week end 2 nuits : 750€ (soit 23€ la nuit par personne)

Week end 3 nuits : 1030€ (soit 21.50€ la nuit par personne)

Semaine : 1900€ (soit 17€ la nuit par personne)

Les prix incluent le ménage fin de séjour, les draps, l'eau, l'électricité, le chauffage ainsi que le bois pour le poêle, en sus la taxe de séjour (0,80€ par jour et par personne âgée de plus de 13 ans).

Un acompte de 25% est demandé à la réservation ainsi qu'un chèque de caution de 500€ à la remise des clés.

Tarif préférentiel pour les habitants de la commune.

- **Salle des fêtes**

1 jour : 213€

2 jours : 252€

Charges (chauffage-électricité) : 31€ pour 1 jour

Charges (chauffage-électricité) : 46€ pour 2 jours

Tarif préférentiel pour les habitants de la commune.

- **Maison de la Nature**

Il est possible de louer la Maison de la Nature contre une participation de 50€. Capacité : 25 personnes. S'adresser en mairie pour les modalités pratiques.

Association "Articho'loko"



Articho'loko, une épicerie associative et participative pour des produits bios et locaux.

Depuis le 1^{er} octobre, Articho'loko a ouvert ses portes à La Chaux.

Articho'loko n'est pas une épicerie comme les autres. Ici, il n'y a pas de salarié, la structure est tenue exclusivement par des bénévoles. A l'origine, un petit échantillon de personnes conduites par Edith Verot, une habitante de La Chaux, a eu pour idée de proposer des produits sains issus d'exploitations locales et à des prix abordables. Après plusieurs réunions, le projet a bel et bien vu le jour. Articho'loko a tenu sa première vente le 1^{er} octobre 2016 dans un local prêté par une habitante de La Chaux. Aujourd'hui, l'épicerie est ouverte chaque premier et troisième samedi du mois, l'association compte 30 adhérents et travaille avec sept producteurs : un maraîcher et un boulanger de La Chapelle-Saint-Sauveur, une maraîchère de Mouthier-en-Bresse, une fromagère de Torpes, des producteurs de confitures, jus et soupes de Nance (39), une productrice de savons installée à Châtenoy-en-Bresse ou encore un producteur de bœuf charolais à Chapelle-Voland (39). Et la liste ne cesse de s'agrandir. Pour les autres produits (pâtes, riz, papier toilette, lait, petit déjeuner...), Articho'loko travaille avec Relais vert, un fournisseur de produits bios basé à Carpentras.

Ceux qui n'ont pas de temps à donner peuvent acheter

Pour bénéficier des produits Articho'loko, il faut être membre de l'association : soit membre adhérent ce qui implique de donner environ trois heures de son temps chaque mois pour aider à la tenue de l'épicerie, participer aux commissions, s'impliquer dans l'organisation de manifestations, etc. Ceux qui n'ont pas de temps à consacrer peuvent aussi avoir accès aux produits de l'épicerie en devenant membres sympathisants. Cependant, ils paieront une cotisation annuelle plus élevée que les membres adhérents (30 € au lieu de 15 €). Il n'y a pas de restriction géographique, tout le monde peut adhérer à Articho'loko.



Association Articho'loko, 835 route de Louhans - La Chaux.

L'épicerie est ouverte le premier et le troisième samedi de chaque mois, de 9 heures à 13 heures.

Site Internet : www.articholoko.fr.

Page Facebook : Articho'loko.

Contact : Edith au 06.86.97.97.01 ou Marie au 06.69.75.88.54.

ASSOCIATION	RESPONSABLE	TELEPHONE
AMITIEE PARTAGEE	Henri CHAUMAY	03 58 18 44 83
ANCIENS COMBATTANTS	Daniel RABUT	03 85 74 50 72
ASSOC. DES CHASSEURS	Jean-Luc BLANCHOT	03 85 74 55 79
ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES	Michaël FOUCAUD	06 31 99 53 56
ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX	Bruno MAUPAS	09 64 09 78 85
ASSOC.PECHE ET LOISIRS	Jean-Pierre BOISSARD	03 85 74 50 49
BRESSE TRANSITION	Cécile ENTREMONT	07 69 16 78 60
CANTINE SCOLAIRE	Nicolas BOISSIER	09 53 30 18 30
CLUB DES AINES	Jean DUSSET	03 85 74 54 78
COMPAGNIE des ASTRES	Camille BEDEL	03 85 74 58 44
GYM LOISIRS	Marie-Thérèse PICARD	03 85 74 50 64
YETO LE BOIBIEN	Jean-Guy GAROT	03 85 74 50 14

D'autres activités sur le secteur peuvent également vous intéresser :

- Le vélo avec le Vélo-Club Bresse Nord,
- La danse, la gym et les randonnées avec l'ABS,
- La musique avec l'Harmonie de Pierre,
- Le chant.

N'hésitez pas à demander des renseignements à la mairie.

Calendrier des Manifestations

JANVIER 2017

Samedi 7 janvier

Vœux du Maire

Dimanche 29 janvier

Concert de l'Harmonie de Pierre

FEVRIER 2017

Vendredi 10 février

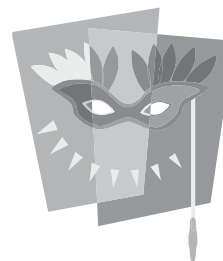
Carnaval APE

Dimanche 12 février

Loto "Club des Aînés"

Samedi 25 février

Réunion Bresse Transition



MARS 2017

Samedi 4 mars

Repas des chasseurs

Dimanche 12 mars

Bourse aux jouets par l'Association
fleurissement de Pierre de Bresse

Samedi 18 mars

Soirée moules/frites par ISBN

Sam. 25 et Dim. 26 mars

Animation "Yeto le Boibien"

AVRIL 2017

Samedi 1er avril

Banquet des Conscrits

Dimanche 23 avril

Loto du Vélo Club



MAI 2017

Dimanche 7 mai

Vente de fleurs par la Cantine scolaire

Jeudi 25 mai

Randonnée Cheval/ VTT/ Pédestre
organisée par "Pêche et Loisirs"



JUIN 2017

Samedi 10 juin

Journée citoyenne

Samedi 17 juin

Fête des écoles

Mercredi 21 juin

Fête de la Musique

Vendredi 23 et Samedi 24 juin

Vente de pizzas par l'APE

JUILLET 2017

Vendredi 14 juillet

Fête avec Animations et Pique Nique autour de l'étang

SEPTEMBRE 2017

Samedi 2 Septembre

Pétanque "Yéto le Boibien"

Dimanche 3 septembre

Vide grenier "Pêche et Loisirs"

Dimanche 10 septembre

Repas des Cheveux Blancs



OCTOBRE 2017

Samedi 28 octobre

Repas "cochon" par le club des Aînés

NOVEMBRE 2017

Samedi 25 novembre

Concert par " Yéto le Boibien"

Naissances

Shayna Evelyne CHARNEAU BUHRER
Clovis JACQUIER WEISS
Léa BOLZONELLA
Jordan LANAUD
Roman MONTAGNON



Née le 30 mars 2016
Né le 19 juillet 2016
Née le 16 septembre 2016
Né le 18 septembre 2016
Né le 13 octobre 2016

Mariages

BOIVIN David et LHONORE Laura
GIRARDET Christophe et TREHEUX Flore
NYAMBA Kévin et GUITON Anne Sophie



Le 18 juin 2016
Le 25 juin 2016
Le 9 juillet 2016



Décès

CHABERNAUD	Luc		04/09/1953	23/01/2016
GUERRET	Marie Thérèse	Née CORDELIER	21/10/1928	19/02/2016
PICARD	Jeanne Marie	Née DELARCHE	20/10/1920	01/04/2016
MULLER	Nadège	Née CHAUDAT	25/01/1934	06/04/2016
DION	Marie Rose	Née FEBVRE	12/09/1954	02/06/2016
FAMY	Marie Thérèse	Née CORDELIER	06/06/1943	18/06/2016
VAILLANT	Andrée	Née TUPINIER	15/12/1931	26/06/2016
JACOB	Raymonde	Née PHILIPPE	27/07/1921	01/07/2016
CHATEAUX	Christiane	Née BOURRIN		26/07/2016
RIVAT	Jacqueline France	Née BONIN	25/06/1931	14/09/2016
DUPLAT	Daniel		24/04/1949	12/10/2016
PACAUD	Roger		25/01/1927	30/10/2016
VINCENT	Jeanne		28/03/1939	18/11/2016

Il y a 100 ans.....

Naissances : 13

Mariages : 0

**Décès : 35 y compris les soldats morts
à la guerre.**

Avant-hier, Catherine avait 17 ans ; l'année prochaine, elle aura 20 ans. Comment est-ce possible ?

solution

Hier, on était le 31 décembre, elle a eu 18 ans. Cette année, elle va avoir 19 ans et l'année prochaine, 20 ans

Je ne respire jamais mais j'ai beaucoup de souffle. Qui suis-je ?

solution

Un aspirateur

Mr et Mme ROGNE ont un fils. Quel est son prénom ?

solution

Yves



A l'école, on apprend aux enfants le passé simple, ils feraient mieux de leur faire apprendre le futur compliqué.

J'ai postulé pour travailler dans un pressing et ils m'ont dit de repasser demain. Je ne sais pas comment fer.

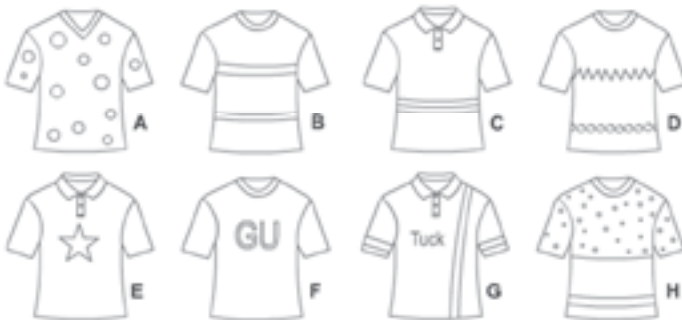
DEDUCTIONS

A l'aide des indices donnés, devine quel vêtement portera Léo.

1. Il n'a pas de motif rond
2. Il n'a pas de rayure
3. Il n'a pas d'inscription en lettres ou chiffres



Réponse :



L'INTRUS

Parmi ces 5 dessins, il y a un intrus, lequel ?

Réponse :



1. Fromage

2. Gâteau

3. Papillon

4. Glace

5. Ananas

Coloriage



Les enfants du RPI







Ce bulletin a été préparé par la Commission Communication composée de Dominique Nygren, Roger Famy, Marie-Françoise Garot et Séverine Perron et imprimé par GUINARD IMPRIMEURS.

Quelques numéros utiles

Agence postale du village : 03 85 74 51 09

 Du lundi au samedi de 9h10 à 11h30

Ecole maternelle : 03 85 74 50 78

Ecole primaire : 03 85 74 50 39

Collège Pierre Vaux de Pierre de Bresse : 03 85 76 29 20

Urgences médicales : 15

Centre antipoison et de toxicovigilance : 04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

Police : 17

Pompiers : 18

GDF – Sécurité Dépannage : 0810 433 071

EDF – Sécurité Dépannage : 0810 333 071

SAUR : 0810 811 037

Mairie

Horaires d'ouverture au public

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12 h

Tél. 03 85 74 51 23

Horaires déchetteries

Pierre de Bresse (Route de Lays)

De novembre à février

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mardi : 9h – 12h

Mercredi : 13h30 – 17h

De mars à octobre

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mardi : 8h – 12h

Mercredi : 13h30 – 18h

Dampierre (Les Cailloux – Route de Mervans)

De novembre à février

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mercredi : 13h30 – 17h

De mars à octobre

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mercredi : 13h30 – 18h

Collecte des ordures ménagères : cas particuliers pour les jours fériés.

Sur notre village, les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Si le jeudi est un jour férié, la collecte se fait alors le samedi suivant.